

Informations pratiques Paroisse Ste Monique de l'Odon



Messes

Dimanche à 10h30 à Verson

Le samedi à 18h à tour de rôle dans les différents clochers

En semaine à Verson mardi, jeudi & vendredi à 18h30, mercredi à 9h

Bulletin paroissial



parution 3 fois par an

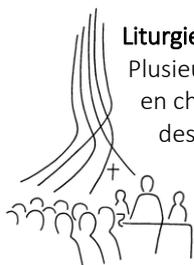
Groupes de prière



Adoration du St Sacrement
tous les mardi de 14h à 18h
à l'église de Verson



Vivre l'Évangile avec Marie
les 2ème lundi du mois à 20h30
à l'église de Fontaine Etoupefour



Liturgie

Plusieurs équipes liturgiques & animateurs
en charge de la méditation des textes, du choix
des chants, de la rédaction de la PU, des lectures
Planning défini à l'avance pour un trimestre



Antenne solidarité

permanence d'accueil et d'écoute
activités et collation

tous les 1er mercredi du mois de 14h à 16h
dans les salles paroissiales

Eveil à la foi de 3 à 5 ans (années de maternelle)
pendant les messes des familles
à l'église une fois par mois



Aumônerie de 12 à 15 ans (années de collège)
en groupes de jeunes du même âge
le vendredi soir (1 fois par mois)
La profession de foi se vit en début de 2nde année
(en octobre) après un temps de retraite

Catéchèse de 6 à 11 ans (années de primaire)
en petits groupes ou en famille avec les parents, selon les années
1 fois par mois pour le KT1 et KT2
1 fois par quinzaine pour le KT3, KT4 et KT5



1er pardon : une journée de retraite
en 3^{ème} année de catéchèse
Le 1er pardon se vit en fin de retraite

Baptême : passage à l'accueil pour inscription
3 rencontres avant la célébration et une après:
la 1^{ère} un vendredi soir, la 2nde un mercredi soir,
la 3^{ème} avec les familles qui vivront la même
célébration, la 4^{ème} un samedi matin

*Les baptêmes se vivent lors de célébrations
communes le dimanche midi ou le samedi
après-midi (suivant les dates proposées)*



Pour les enfants à partir de 4/5 ans, le baptême
est proposé après deux années de catéchèse



1^{ère} communion eucharistique:
après plusieurs années de catéchèse, lorsque
le jeune le désire, quelque soit son âge
Une rencontre par mois le dimanche matin en
lien avec la messe et une journée de retraite
*Les 1^{ères} communions se vivent de façon
"échelonnée" lors d'une messe dominicale*



Mariage : passage à l'accueil pour inscription
une soirée d'înatoire avec d'autres couples
et plusieurs rencontres avec le prêtre

Confirmation : en dernière année d'aumônerie
avec 2 temps forts en doyenné
*La confirmation se vit en doyenné
en novembre*



Célébration des funérailles :

accueil des familles et préparation des célébrations par des laïcs
Les célébrations sont présidées soit par un prêtre, soit par un laïc institué